



N°7

**LETTRE D'INFORMATION NUMERIQUE**  
**DE LA**  
**SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE DE LA POSTE**

L'ensemble du Conseil d'Administration de la SAMP vous souhaite une très belle année 2022. Nous espérons que la période bousculée que nous venons de vivre va bientôt s'achever et que nous serons moins empêchés dans la réalisation de nos projets.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous **le samedi 30 avril à 10 heures** pour notre **Assemblée Générale**.

Conformément à nos statuts vous avez jusqu'au 02 mars pour faire parvenir au Président des questions que vous souhaiteriez voir inscrites à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale.

Le début d'année est également le moment des appels à cotisation. Nous ne dérogerons pas à la tradition. Le montant de la cotisation de la SAMP pour 2022 est inchangé à 40€.

En renouvelant votre adhésion à notre association vous participez à nos missions de valorisations et d'enrichissement du patrimoine du Musée de La Poste. Rappelons également qu'il faut être à jour de sa cotisation pour participer à l'Assemblée Générale.

Nous vous remercions d'envoyer votre chèque à l'ordre de la SAMP à l'adresse suivante :

Mr Dominique BIDAULT  
6 rue de la Croix Blanche  
91490 Moigny sur École

Et d'y joindre le bulletin ci-dessous

---

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Pays :

Courriel :

Téléphone :